

inalco

PRESSES

Transmettre à tous, diffuser plus loin

ARTICLE

DU DÉRACINEMENT À L'EXCLUSION. LES RÉFUGIÉS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE DANS L'OUEST RURAL FRANÇAIS

Ronan RICHARD

Sociétés Plurielles, n° 4 S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

<https://www.pressesinalco.fr>

2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Du déracinement à l'exclusion. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale dans l'Ouest rural français

Ronan RICHARD

Chercheur associé, ER Tempora, université de Rennes 2

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'exode massif de populations civiles hante régulièrement la conscience collective. Si ce phénomène de victimisation des civils n'est hélas pas un fait récent, le premier véritable exode de masse remonte à l'été 1914. Focalisée sur les aspects militaires et diplomatiques de l'histoire de la Première Guerre mondiale, l'historiographie s'est d'abord désintéressée de ces migrations forcées de deux à trois millions d'individus¹, lesquelles n'ont pas davantage bénéficié du transfert de l'intérêt des chercheurs vers une approche plus sociale de ce conflit à partir des années 1960. Les raisons en sont doubles. D'une part, les réfugiés partagent avec les autres civils cette culpabilité de n'avoir pas été au front. Ne pouvant prétendre à cette fierté patriotique réservée à la génération du feu, ils en ont sans doute ressenti, en leur for intérieur, une gêne qui les a durablement inclinés à taire une expérience qui, du reste, n'a longtemps suscité ni l'intérêt des éditeurs, ni celui des chercheurs. Sur un corpus de référence de 150 écrits de civils publiés de 1914 à 1920², seuls 10 concernent des réfugiés. En outre, ils se distinguent des autres civils par le fait d'avoir fui les combats. Dans

1. Seul HUBER, 1931, leur consacre quelques passages de sa volumineuse étude démographique.

2. Nous utilisons les ressources du Conservatoire éditorial de la Grande guerre de Bernard Devez, comportant près de 23 000 publications sur la guerre dont 2 500 témoignages de combattants et 450 de civils édités de 1914 à 2019.

leurs témoignages, les combattants ne les incriminent pas outre mesure mais leur choix de s'exiler reste implicitement assimilé à une forme de lâcheté, jetant sur eux un discrédit plus ou moins conscient, le même qui, un quart de siècle plus tard, conduit le maréchal Pétain à taxer les nouveaux réfugiés de « colonnes de fuyards » dominées par la crainte³. Cette délégitimation de leur parole reste un des traits communs de tous les migrants⁴. Depuis le début de notre siècle, le sort de ces expatriés nous est mieux connu grâce à d'importants travaux de recherches menés tant en France⁵ qu'en Belgique⁶. Ceux-ci ont permis de faire la lumière sur l'expérience de guerre de plus de 20 % de la population des territoires envahis. Ils aident à éclairer les ressorts et la chronologie de ces déracinements ainsi que leur parcours chaotique jusqu'à leur destination finale. Les conditions de leur accueil à l'arrière nous sont également mieux connues. D'emblée compliquée par l'imprévoyance de l'État sur cette question, l'intégration de ces exilés dans leur nouvel environnement social nous apparaît dans toute sa complexité, de la compassion des premiers jours au rejet grandissant qu'ils subissent ensuite. Au final, leur sort questionne plus que jamais l'efficacité de la solidarité nationale mais aussi plus généralement l'existence d'une culture de guerre unanimement partagée, spécialement dans ce grand Ouest français socialement, économiquement et culturellement multiforme⁷.

« Quitter les lares de la maison ancestrale... »

Comprendre l'exode, c'est se confronter d'abord à la question qui taraude les populations de Belgique et des départements français du Nord et de l'Est durant ce mois d'août 1914 : « Faut-il partir ? » Les premiers confrontés à ce cruel dilemme sont les Belges. Le 4 août, 3 corps d'armée allemands ont en effet, en violation de sa neutralité, pénétré le royaume de Belgique à Gemmenich, non loin de Liège. Près d'un million de civils fuient alors l'avancée allemande vers les Pays-Bas, l'Angleterre ou la France. Cette dernière voit affluer cette cohue indescriptible à l'occasion des sanglantes batailles de Dinant, de Charleroi et de Mons, remportées le 23 août par les troupes allemandes. Dans toutes les localités qu'ils traversent, ces exilés

3. Allocution de 17 juin 1941.

4. Voir sur cette question TOUDOIRE-SURLAPIERRE & HEGELE, 2021.

5. NIVET, 2004 ; RICHARD, 2004.

6. AMARA, 2008 ; POPELIER, 2014.

7. Nos travaux portent sur 7 départements du grand Ouest français : la Manche, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure et la Vendée.

font figure d'oiseaux de mauvais augure et leur exode déclenche sur son passage un véritable effet domino. En réalité, leur surgissement dans les villages frontaliers ne fait alors que s'ajouter à d'autres paramètres cumulés contribuant chacun à l'inflation des peurs individuelles et collectives qui constituent les principaux ressorts de l'exode. Parmi les rares témoignages que nous ont laissés ces populations déplacées, celui d'Isabelle Rimbaud reste le plus notoire. Début août 1914, la sœur du poète Arthur Rimbaud est en villégiature avec son époux Pierre-Eugène Dufour, artiste polyvalent plus connu sous le pseudonyme de Patern Berrichon, dans la résidence familiale des Rimbaud à Roche, dans les Ardennes. Publié peu avant sa mort en 1917, son récit⁸ égrène avec minutie l'enchaînement des faits et les dilemmes cornéliens qui travaillent les esprits des habitants de cette zone frontalière durant les premières semaines de guerre.

L'invasion allemande mobilise d'emblée les souvenirs, réels ou fantasmés, de la guerre de 1870-1871. Cet épisode encore ancré dans les mémoires sert bientôt de véritable criterium dans la prédiction des événements. Isabelle Rimbaud conte ainsi les lamentations des vieilles femmes se remémorant les malheurs de l'occupation prussienne d'alors :

Elles rappellent les menaces de meurtres, d'incendie, les sévices, la faim, le typhus, la variole, Voncq brûlé aux trois quarts, les hommes valides s'enfuyant, se cachant dans les oseraies, et ensuite découverts et emmenés comme otages⁹.

Les échos de la bataille, de jour en jour plus audibles, font enfler dans le village cette angoisse du retour des « mauvais jours ». Tandis que les troupes françaises affluent dès le 3 août, la rumeur commence son travail de sape, mêlant la réalité de l'avancée allemande aux exagérations les plus folles concernant les atrocités commises sur les civils¹⁰. Raffles d'habitants, tortures, déportations, mutilations d'enfants et exécutions, les bruits les plus irrationnels sont colportés, dépassant parfois l'entendement : « La Meuse roule du sang, écrit Isabelle Rimbaud, on passe la rivière à gué sur les cadavres ; la Sambre, du côté de Charleroi, obstruée par l'amoncellement des morts, a débordé, inondant de rouge la prairie¹¹. » À compter du 23 août, les retentissements du canon, désormais tout proches, contribuent à

8. RIMBAUD, 1917.

9. *Ibid.*, p. 42.

10. Sur la question des atrocités : HORNE & KRAMER, 2011.

11. RIMBAUD, 1917, p. 33.

faire croître une inquiétude que le flot grandissant des réfugiés belges, « ivres de terreur », rend plus objective encore. D'heure en heure, le fantasme se meut en informations de première main rapportées par le facteur, le notaire, le médecin, et confirmant une débâcle que vient définitivement accréditer, le 26 août, la vision dantesque du « cortège fantastique » des troupes alliées, épuisées et démoralisées, battant en retraite vers le Sud. Le 30 août, définitivement effrayés par les bombardements, Isabelle Rimbaud et son époux quittent Roche pour Reims.

Depuis Cœuvres, dans l'Aisne, le maire, Albert de Bertier de Sauvigny¹², dresse une chronologie tout aussi minutieuse de l'engrenage de l'exode dont il a une vision d'autant plus globale que, refusant personnellement l'exil, il en observe les différentes vagues jusqu'à leur terme. Démuni de toute consigne, il s'interroge le 28 août : « Que dois-je faire ? Les autorités ne nous envoient aucun ordre ni aucun conseil. Dois-je laisser la population de mon village exposée à un bombardement, ou dois-je la faire évacuer¹³ ? » À l'influence désastreuse des échos de la bataille sur le moral des plus hésitants, il ajoute celle, déterminante, du départ des gendarmes, le 31 août. Si l'émotion est à son comble à l'entrée dans le village du premier Dragon ennemi, le 1^{er} septembre, elle ne provoque pourtant plus de départ. Les villageois qui y assistent ont déjà traversé tous les degrés de la peur sans succomber jamais à la tentation de la fuite. Ceux-là sont restés et vont vivre dès lors sous le régime de l'occupation.

C'est donc durant ce temps de latence d'une semaine séparant l'émergence graduelle d'une crainte et la réalité effective de l'invasion que les habitants des régions frontalières du Nord et de l'Est de la France vont devoir affronter, de manière chaque jour plus saillante, cette grande peur et son leitmotiv inhérent : partir ou rester ?

L'exil, conçu comme seule réponse à une peur totale, irraisonnée et immaîtrisable, est d'abord un choix individuel qui dépend de la sensibilité et du seuil de tolérance émotionnelle propre à chacun. Durant tout son périple, Marguerite Yerta, proche amie d'Isabelle Rimbaud¹⁴, se confronte ainsi autant

12. BERTIER DE SAUVIGNY, 1994.

13. *Ibid.*, p. 31.

14. Comme Isabelle Rimbaud, Marguerite Yerta est mariée à un poète et écrivain, César Méléra. Née aux États-Unis, elle partage avec son époux, officier de marine et orientaliste, une solide expérience de la mobilité, multipliant les séjours aux États-Unis, en Angleterre et même en Allemagne. Alors que son propre livre est en préparation, elle conte sa dernière visite à Isabelle Rimbaud, malade, dans *Le Mercure de France*, 16 mai 1918, p. 376-377.

à la peur suintant « des persiennes fermées [...] et des portes entrebâillées par où tout à l'heure on s'enfuira » qu'aux bravades dédaigneuses de celles et ceux qui, quelques jours durant, considèrent les émigrants comme des « lièvres [...] effrayés par l'ombre de leurs oreilles¹⁵ ». Dans tous les cas, nulle décision n'est prise sans avoir au préalable « hésité à loisir ». Mais de nombreux autres facteurs influent sur la décision finale, qui se négocie toujours dans une permanente interaction entre l'individu et son environnement.

Le premier de ces facteurs réside justement dans l'existence ou non de cette forme de partage social de la peur qui permet aux habitants des bourgs d'exprimer leurs émotions et d'en garder collectivement le contrôle. À Cœuvres, des conciliabules permanents se déroulent chaque jour jusque tard, de maison à maison, permettant aux villageois d'affronter ensemble les mêmes antiennes : « Que se passe-t-il ? Où en est la guerre ? Que va-t-il advenir de nous¹⁶ ? » Cette forme de mutualisation joue beaucoup sur l'effet d'entraînement, comme à Morgny, au nord-est de Laon : « Tout le monde part... nous nous pressons. Je pars, tu pars, nous partons... allez moutons de Panurge¹⁷. »

L'âge constitue un second facteur influant sur la décision de s'expatrier. Si les personnes les plus âgées, de par leur expérience de la précédente invasion de 1870-1871, paraissent les plus sujettes à redouter une nouvelle « année terrible », elles sont aussi les plus enracinées. « Si je dois mourir, j'aime mieux que ce soit chez moi que par les chemins¹⁸ ! » fanfaronne ainsi un vieillard de Cœuvres. À l'opposé, les plus jeunes sont des premiers convois préventifs et ce sont eux qui déterminent aussi certains parents à fuir. « Il est préférable qu'ils gagnent le large » confie Albert de Bertier de Sauvigny, confirmant la foi obsédante accordée aux rumeurs d'atrocités dont témoigne également cette mère croisée par Marguerite Yerta : « Ah ! Ciel ! Ils vont venir, n'est-ce pas ? Ils arrivent. Ô misère ! Que deviendrai-je ? Et j'ai une fille de quatorze ans. Que feront-ils¹⁹ ? »

L'origine sociale est également décisive. À l'instar d'Isabelle Rimbaud, qui fuit en phaéton vers son appartement parisien, les notables ont le double avantage de disposer le plus souvent d'un véhicule rapide et d'un lieu de repli puisé dans leur réseau familial ou amical. À l'inverse, partir constitue, pour les plus pauvres, un

15. YERTA, 1917.

16. BERTIER DE SAUVIGNY, 1994, p. 37.

17. YERTA, 1917, p. 42.

18. BERTIER DE SAUVIGNY, 1994, p. 36.

19. YERTA, 1917, p. 48.

défi improbable et périlleux qui, à la peur de l'invasion, substitue celle, non moins angoissante, de l'inconnu, de la misère et du désespoir.

Le genre intervient aussi à l'heure des choix. Dans l'espace privé communautaire, celui des liens sociaux où se confrontent intérêts particuliers et collectifs, la voix de l'homme reste prépondérante. À Roche, les palabres portant sur une hypothétique évacuation du village donnent la part belle au docteur, au notaire, à l'officier, au facteur ou à l'ancien combattant de 1870²⁰. Et quand le maire de Cœuvres inventorie les personnes dont l'avis a compté sur cette question, il cite 8 hommes et une seule femme, la boulangère²¹. Pourtant, la mobilisation a rebattu les cartes car si leur opinion prédomine encore, les hommes sont moins nombreux. Par-delà certaines formes de crâneries viriles de circonstance, ils se montrent en fait hésitants et perdent collectivement la maîtrise des choix. Les autorités n'étant souvent plus là pour arbitrer et évacuer tout le monde, la femme peut espérer enfin intervenir et c'est dans le champ de l'intime qu'elle s'y emploie, au prix d'un bousculement des rapports de genre. Privée de son mari, l'épouse de mobilisé décide parfois seule ou trouve la force de s'affronter à un cercle familial restreint et âgé, à l'instar de la timide Nelly, la nièce d'Isabelle Rimbaud, qui s'impose à son irascible beau-père : « Pour la première fois de sa vie, elle a pris d'elle-même une résolution ; la peur la fait agir avec une fermeté inattendue. Je vois que maintenant rien ne la retiendra à Roche²² » écrit ainsi Isabelle Rimbaud. Elle-même dicte alors son tempo en tourmentant son époux pour le convaincre de gagner Paris : « Comme une enfant obstinée, je répète à mon mari : "Il faut partir (...), partir tout de suite"²³. » Cette expression en dit long sur l'intériorisation de son statut d'éternelle mineure, soumise jusqu'alors à une autorité masculine subitement ébranlée par le contexte. Les jeunes mères, telle Lucienne Courouble, militent spécialement pour le départ : « Pour sauver les enfants (on les disait si barbares), je veux partir », écrit-elle le 28 août avant de noter quelques lignes plus loin : « On décide de partir²⁴. » Ainsi le « je » s'est-il substitué au « on » au prix d'une double transgression des rapports de genre et de génération qui ne manque parfois pas d'aplomb, comme chez cette jeune paysanne apostrophant sa propre mère :

20. RIMBAUD, 1917, p. 36-40.

21. BERTIER DE SAUVIGNY, 1994, p. 37.

22. RIMBAUD, 1917, p. 79.

23. *Ibid.*, p. 223.

24. COUROUBLE, 2014.

Je veux m'en aller. Si tu ne viens pas avec moi, j'emmènerai tes deux petites-filles et nous irons n'importe où. Je ne veux pas tomber aux mains des Prussiens... Ta ferme ! Tes bêtes ! Qu'est-ce cela aux prix de l'honneur et de la vie menacée ?... Et si tu ne nous donnes cheval et voiture, nous partirons à pied. Le bon Dieu et nos anges nous aideront²⁵.

Un cinquième facteur tient aux responsabilités exercées. Bravant les rumeurs d'exécutions d'otages, des médecins, des prêtres, des commerçants et des maires choisissent de ne pas se soustraire à leur mission. Albert de Bertier de Sauvigny témoigne d'un rapport à la peur qui confirme les distinctions établies par Kurt Riezler²⁶. S'il ressent la peur « de » l'invasion, il parvient à la contrôler et à rester concentré sur l'intérêt général. Pour autant, la peur qu'il endure « pour » ses proches étant potentiellement paralysante, il n'a d'autre choix pour la maîtriser et pouvoir ainsi se consacrer pleinement à sa tâche que de faire évacuer sa famille vers une résidence éloignée du front²⁷. Cette abnégation et cet esprit de résilience ne se retrouvent pas chez tous les maires. Les travaux de Philippe Salson montrent ainsi que dans l'Aisne, leurs ressources et leurs réseaux ont permis à de nombreux édiles de « réussir leur exode » en fuyant loin de l'envahisseur, ouvrant la voie à un renouvellement des élites municipales sous occupation allemande²⁸.

Un dernier facteur d'ordre socioculturel interfère dans le refus d'émigrer. Il en va ainsi des paysans, dont Isabelle Rimbaud décrit l'entêtement, sourd au bruit du canon et sceptique « à l'endroit de tout ce qui n'est pas la nature ». Se cabrant devant l'occurrence, ils s'accrochent à la glèbe avec obstination tout en calomniant les migrants, fainéants, froussards, sans-le-sou et assistés²⁹. Seule la destruction du village peut avoir raison de leur rétivité naturelle au déracinement, comme en témoigne le caporal Jean Droit, le 16 août 1914 :

À présent, les obus tombent sur Sivry. Une maison prend feu. Nous voyons les paysans entasser des ballots dans des brouettes et fuir. Des femmes courent à travers champs, poussant devant elles des vaches affolées³⁰.

25. RIMBAUD, 1917, p. 76-77.

26. RIEZLER, 1944.

27. BERTIER DE SAUVIGNY, 1994, p. 26.

28. SALSON, 2013, p. 278.

29. RIMBAUD, 1917, p. 36-37.

30. DROIT, 1991, p. 21.

Au terme de ce processus réflexif, angoissant et cornélien, entre 20 et 30 % de la population des départements envahis optent finalement pour l'exil durant la quinzaine de jours séparant la bataille des frontières de celle de la Marne. Dans cette anarchie spontanée, le mirage s'incarne alors en un lieu : la gare. Mais pour aller où ? On leur a conseillé le Midi ou la Bretagne mais en réalité, à l'exception des notables, nul ne sait vraiment où l'exode le conduit ni combien long sera ce saut dans l'inconnu.

Sur les routes de l'exil

Midi. Au bas de la pente, sur la route, des voitures passent, grands chariots à quatre roues que traîne un cheval maigre et galeux. Des paniers d'osier, des ballots, des cages à lapins s'y entassent pêle-mêle ; par-dessus, des matelas, des oreillers, des édredons d'un rouge passé, en monceaux. Des femmes sont assises en haut, le dos étroit et minable, les mains jointes et pendantes, les yeux vagues. Elles semblent engourdis dans une songerie sans fin. Par-ci, par-là, dans ce bric-à-brac lamentable, des têtes de mioches émergent, cheveux jaunes et mêlés, museaux morveux. Derrière le chariot, quelques vaches suivent, tirant du cou sur leur longe et meuglant³¹.

Dans cet extrait de son journal, Maurice Genevoix résume parfaitement l'impression laissée aux combattants par ce pathétique chapelet de misère³² aux allures de mix social, où s'agrègent « paysan, avec son petit ballot, ouvrier, avec quelques hardes, petits rentiers, commerçants avec leurs valises, bourgeois enfin, traînant un chien et quelques malles³³ ». Ainsi apparaît ce lamentable déménagement, charriant ces pans de vie entassés à la va-vite. Isabelle Rimbaud évoque avec émotion cette volonté irrépressible d'emporter avec elle quelques bribes de la maison ancestrale. « Partir, écrit-elle, c'est abandonner les aîtres si chers, les souvenirs et tout ce qui attache les personnes d'âge à la vie³⁴. » Et de conter alors, sa décision enfin prise, cette chasse aux souvenirs frénétique du 28 août :

31. GENEVOIX, 1916, p. 6.

32. RIMBAULT, 1916, p. 74.

33. DESAGNEAUX, 1971, p. 28.

34. RIMBAUD, 1917, p. 36.

Et voici que tout à coup une foule d'objets auxquels je n'attachais aucune importance prennent à mes yeux une inestimable valeur ; pourtant il ne faut songer à emporter quoi que ce soit d'encombrant ni de pesant. La plupart de ces objets sont pour moi des reliques³⁵.

Incapable de tout emporter, elle songe un temps à l'autodafé afin de prévenir toute profanation de ces fragments d'intimité au rang desquels figure la photographie de son frère Arthur en premier communiant, qu'elle glisse dans son corsage pour l'emporter sur son cœur³⁶. Cette volonté de raccorder le futur au présent explique le caractère hétéroclite de ces « chars antiques » laissant apparaître, au milieu du fatras, « ce cadre d'un mariage ; un fiancé aux cheveux lissés, une fleur d'oranger sous cloche de verre³⁷ ».



Illustration 1
Colonnes de réfugiés des combattants de la Meuse
Crédits : Gallica, BNF

De ces reliquaires, nulle trace ne figure dans les récits des arrivées de convois. Car partout, les gares étant prises d'assaut et les trains bondés, les bagages les plus

35. RIMBAUD, 1917, p. 58.

36. *Ibid.*, p. 82.

37. CHENU, 1932, p. 81-82.

encombrants restent en souffrance et ce sont des réfugiés dépouillés de tout qui débarquent quelques jours plus tard sur les quais des grandes gares de l'Ouest.

Ceux qui arrivent à Nantes ou à Rennes ont généralement transité par Paris, d'où des autorités complètement dépassées ont assuré tant bien que mal leur transfert vers l'Ouest. Rien ne documente vraiment ce transit chaotique, si ce n'est quelques collections photographiques les dévoilant, harassés, couchés sur la paille, perdus dans leur désarroi, sous le regard bienveillant des infirmières de la Croix Rouge œuvrant dans les gares parisiennes. D'autres ont rallié la Bretagne en contournant la capitale par le nord, ballottés de gare en gare par des administrations démunies de tout plan d'organisation. Un maire des Côtes-du-Nord ironise ainsi sur le « tourisme des réfugiés » hébergés dans sa commune :

On en embarqua trois cents dans un train *ad hoc*, et le mécanicien de demander comme le cocher de fiacre de jadis : « Hé bien, patron, où allons-nous ? » Cette seule question n'avait pas été prévue, semble-t-il. « À l'Ouest et pas trop vite », fut-il répondu. Et voilà le train en marche à petite allure. Au bout de quatre jours et autant de nuits avec quelques boîtes de singe, de l'eau et un peu de pain, le convoi arriva à Saint-Brieuc, où rien n'avait été annoncé, m'a-t-on dit, et par conséquent préparé³⁸.

Dans les grandes villes d'accueil, la gare est un véritable condensé de la guerre. Point de départ des troupes stationnées localement, elle est aussi le réceptacle des convois de civils, réfugiés, évacués ou exilés volontaires, s'intercalant dans la plus grande confusion entre les convois de repliement militaire et de blessés. Attirée par le spectacle qu'il offre et par l'espoir d'y glaner quelques informations de première main, une foule compacte se presse continuellement aux abords de cette nouvelle agora drainant ces cortèges humains, ininterrompus et bigarrés. L'anarchie qui préside à l'arrivée des réfugiés s'explique par le fait que nul ne les attend. À l'heure d'imaginer un potentiel conflit, autorités civiles et militaires avaient, avant-guerre, tablé sur une guerre courte et victorieuse. Nul n'ayant osé remettre en cause ce scénario unique ni seulement suggérer, par précaution, de l'assortir d'un hypothétique plan B, son échec déclenche rapidement des conséquences en cascade dont l'une des plus spectaculaires s'incarne dans ces pathétiques théories de migrants débarquant sur les quais. L'État, absorbé par l'urgence militaire, n'a d'autre choix que de déléguer aux autorités locales et aux œuvres caritatives la gestion de ces populations déracinées qui arrivent chaque jour par centaines sans

38. *L'Électeur des Côtes du Nord*, 23 octobre 1915.

être parfois seulement annoncées. Dès le 5 août, 5 000 Italiens débarquent ainsi à Nantes en pleine nuit et sans préavis. Émile Gabory, cheville ouvrière du futur comité de secours nantais, dépeint par le détail cette nuit dantesque :

Des femmes ont accouché en cours de route, sur des plates-formes. Quatre cents enfants, dont la plupart sont malades, gémissent affamés. Il faut les secourir au plus tôt, et d'abord les nouveaux-nés. Le Maire prend la tête de l'organisation des secours. Toute la nuit, avec les autos disponibles, on réquisitionne pain, lait, bouteilles, tétines. On pille littéralement l'Hôtel-Dieu ; on réveille boulangers, épiciers, pharmaciens, etc... Maire, Secrétaire général, Directeur du Bureau d'Hygiène, Économe chargent et déchargent les autos, improvisent des biberons, font boire les enfants, aident à la toilette des tout-petits³⁹.

À Rennes, sur les 6 convois qui se succèdent fin août, transportant un total de 4 000 réfugiés, un seul a été officiellement annoncé. Le préfet, désarmé, conjure le ministre de l'Intérieur de bien vouloir désormais l'avertir au préalable de l'arrivée de ces trains de migrants⁴⁰. Car au-delà des impératifs matériels et humanitaires, l'accueil en gare constitue un moment à forte portée symbolique en ce début de guerre où la question du moral et celle des valeurs collectives revêtent une importance capitale. Savamment mises en scène, ces réceptions peuvent utilement se muer en démonstrations de la solidarité nationale et sensibiliser la foule à l'enjeu patriotique que constitue l'intégration des réfugiés. On retrouve partout les traces de ces réceptions scénarisées, au protocole souvent bancal. À Dinan, le dimanche 30 août 1914, averti de l'arrivée imminente d'un contingent de réfugiés, le sous-préfet prend soin, grâce au tambour de la ville, de mobiliser la population dont la présence est cruciale pour incarner la solidarité nationale et relever ainsi le double défi patriotique et pédagogique. Sur le quai, représentant un État dont ils s'efforcent de dissimuler le désarmement, sous-préfet et maire dirigent le protocole, flanqués d'une kyrielle de notabilités transcendant les tendances, union sacrée oblige. La foule suit, compatissante, le défilé des migrants jusqu'au local aménagé où un ravitaillement leur est servi, ponctué de discours patriotiques⁴¹. Toutes les villes d'accueil assistent au même ballet protocolaire,

39. GABORY, 1923.

40. Archives du Service historique de l'armée de terre, 5 N 84, télégramme du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, septembre 1914.

41. *L'Éclairneur Dinannais*, 5-6 septembre 1914.

empreint d'un profond sentiment de commisération. « Nantes les vit, troupeaux lamentables, défilent dans ses rues » attristant jusqu'aux larmes les personnes chargées de l'accueil, relate ainsi Émile Gabory⁴².



Illustration 2

Dessin d'enfant représentant l'arrivée des réfugiés à Nantes

Crédits : Archives municipales de Nantes

À Saint-Brieuc, le curé de la paroisse Sainte-Anne de Robien s'émeut pareillement :

Il sera dit que cette maudite guerre nous fera voir tous les malheurs. Mais, pour moi, la plus grande misère dont j'ai été témoin à ce jour, c'est l'exode des réfugiés belges. [...] J'étais à la gare, j'ai vu là une lamentable humanité, j'ai causé avec elle. [...] Quand on n'a pas vu ça, on ne comprend pas très bien ce que c'est qu'une guerre, et on n'a pas pénétré jusqu'aux dernières profondeurs de la douleur humaine⁴³.

Les autorités prennent immédiatement conscience que l'émotion populaire suscitée par la détresse de ces exilés constitue un vecteur efficace de fraternisation

42. Archives départementales de Loire-Atlantique (ADLA), 2 R 713, rapport sur le fonctionnement du comité de secours.

43. Archives départementales des Côtes d'Armor (ADCA), *Bulletin paroissial de la paroisse Sainte-Anne de Robien* (St-Brieuc), n° 41, 6 septembre 1914.

et de générosité. Les réfugiés aussi, qui ne rechignent pas à conter leurs malheurs en soulignant à gros traits les atrocités allemandes, réelles ou inventées. Ces anecdotes font mouche et le plus gros journal régional, *L'Ouest-Éclair*, leur consacre même une rubrique intitulée « ce qu'ils ont vu⁴⁴ ». Mêlant les registres de la pitié et de la colère, elles ne font cependant pas que susciter les dons, elles contribuent aussi à propager la peur. Parmi les réfugiés, certains le déplorent, tel Albert Dauzat qui saisit combien ces migrants, dont les récits suscitent tant d'intérêt et alimentent les dons, se sentent inconsciemment incités à en amplifier le caractère tragique⁴⁵. Cette surenchère alarme vite les autorités. Pour elles, la solidarité se doit d'être spontanée et sincère et ne peut reposer uniquement sur des émotions galvaudées. Par ailleurs, elles s'inquiètent de l'impact sur le moral des populations de l'arrière de ces évocations effrayantes et défaitistes. Enfin, elles savent que la pitié, sur laquelle repose l'élan solidaire, est par nature fugace. Après quelques semaines d'intégration, les réfugiés ne font plus recette. Faute d'un processus durable d'identification, d'empathie et de participation à une même communauté nationale ou culturelle, l'émotion populaire retombe. La phase d'accueil est terminée, l'heure est à l'intégration. Et sur ce terrain, l'affaire n'est pas entendue.

De l'intégration au front du refus

Dès le début de la guerre, le ministère de l'Intérieur émet deux principes forts. D'une part, la solidarité nationale doit reposer sur un accueil préférentiel chez l'habitant. L'hébergement dans des cantonnements collectifs est alors clairement assimilé à l'enfermement répressif et réservé *a priori* aux captifs ennemis. D'autre part, chaque foyer réfugié a droit à une allocation identique à celle perçue par les familles de mobilisés. Faute d'un vrai plan d'organisation⁴⁶, la distribution spatiale de ces masses de migrants se déroule dans un climat fébrile. L'affolement qui saisit les autorités transpire encore de ces listes de répartitions communales, nerveusement griffonnées et maintes fois biffées et rectifiées. Pour autant, l'atmosphère compatissante produit son effet car, malgré les revers militaires, chacun escompte encore une guerre courte, ce qui rend plus acceptables les sacrifices induits. Mais si ce contrat moral tient jusqu'au printemps 1915, le lien

44. *L'Ouest-Éclair*, 27 août 1914.

45. DAUZAT, 1919, p. 36.

46. Ce n'est que le 1^{er} décembre 1914 que l'État reprend la main en regroupant ses circulaires éparses dans une première instruction d'ensemble. Il faudra attendre février 1918 pour qu'une véritable charte des réfugiés, précise et complète, soit enfin rédigée.

solidaire entre autochtones et réfugiés ne s'en trouve pas moins précocement écorné.

La première faille se lit dans le décalage parfois spectaculaire entre offres d'hébergements et besoins réels. Car si certains préfets pavoisent imprudemment en revendiquant plus de places que de réfugiés annoncés, la marge de manœuvre des autorités est en réalité bien incertaine et contrastée. Quand le gouvernement fantasma secrètement sur l'hébergement d'une famille de réfugiés par chaque famille de l'arrière⁴⁷, le préfet de Loire-Inférieure mise plutôt sur l'objectif d'un accueil dans 25 % des foyers. Plus réaliste en apparence, ces prévisions s'avèrent elles-mêmes illusoire. Dans l'arrondissement très peuplé de Paimboeuf, les candidatures spontanées n'excèdent ainsi pas 150 pour un territoire qui s'appête alors à accueillir plus de 2500 réfugiés⁴⁸.

La seconde faille réside dans ce qu'il convient bien d'appeler une solidarité conditionnée. Avertis dans l'urgence de l'arrivée des réfugiés, certains maires sondent immédiatement leurs administrés dans le but de prospecter les candidats à l'accueil. C'est le cas à Cherbourg et le résultat est édifiant. D'une part, seuls 2 foyers sur 10 se donnent la peine de répondre. On est loin de la vague de fond solidaire. De surcroît, parmi l'ensemble des habitants disposés à héberger des réfugiés, seuls 20 % le font de manière inconditionnelle et désintéressée. Les autres assortissent d'emblée leur acceptation d'exigences financières ou d'autres critères parfois insolites. Ici, une famille sollicite « deux ménages sans enfants présentant toute garantie sur le plan de la moralité » ; là, on préférerait « une fillette de 8 à 12 ans en parfaite santé », « 1 ménagère couchant à la maison, rétribuée selon ses capacités » ou « 1 instituteur ou professeur (qui) ferait le jour des travaux de comptabilité »⁴⁹. Cette forme de marchandage démontre combien les populations accueillantes se sont imaginées une sorte de réfugié idéal présentant toute garantie sanitaire et morale et susceptible de prêter son concours à sa famille d'accueil. Cette préfiguration théorique explique en partie les vifs reproches rapidement formulés à l'endroit des nouveaux venus.

À Dinan, dans les Côtes-du-Nord, les premières banderilles sont lancées par le sous-préfet en personne, avec une liberté de ton plutôt déconcertante :

47. Le 3 avril 1917, le préfet des Côtes-du-Nord évoque le principe posé en début de guerre « que chaque famille doit accueillir une famille de réfugiés et pourvoir à son existence » (ADCA, 10 R 165, Instructions, circulaires, affiches et arrêtés).

48. ADLA, 2 R 641, affaires à traiter, rapport du préfet, 31 août 1914.

49. Archives municipales de Cherbourg, Carton 251, Réfugiés, Guerre de 14-18.

La ville de Dinan a recueilli les réfugiés de la façon la plus secourable. Certains habitants ont même été trop bons et ont nourri, et nourrissent encore à rien faire, des gens robustes qui flânent toute la journée et ne cherchent pas à travailler. Actuellement, il convient de constater [...] que beaucoup de réfugiés ont, par leur exigence et leur paresse, provoqué un mouvement de lassitude⁵⁰.

Le député local Charles Baudet enfonce immédiatement le clou en affirmant que « la race d'évacués fainéants et exigeants » accueillis dans sa circonscription « a dégoûté tout le monde : personne n'en veut⁵¹ ». Nous sommes alors le 10 octobre 1914, les réfugiés sont arrivés depuis seulement un mois. Pire, certains maires se risquent même déjà à refuser les contingents affectés à leur commune. Celui de Saint-Père-en-Retz, en Loire-Inférieure est catégorique : « personne n'en demande » et il ne peut « nourrir indéfiniment 150 personnes qui [ne] trouveront pas [de] travail⁵² ». Sévèrement combattues par les préfets, ces précoces dérobades au devoir patriotique de solidarité restent cependant marginales, au moins dans leur expression publique, jusqu'à la fin de l'année 1914.

L'année 1915 marque un premier tournant dans la guerre. L'enlèvement du conflit suscite en effet les premières remises en question du contrat moral qui liait jusqu'alors les populations accueillantes à l'État. L'intégration des réfugiés avait été admise comme un engagement de court terme. Or, il devient de plus en plus clair que l'État, au pire a menti, au mieux s'est fourvoyé dans ses pronostics. « Avons-nous été assez bernés, leurrés » par « ce gouvernement de malheur qui n'a rien su prévoir⁵³ » s'indignent, dès les débuts de l'invasion, les populations ardennaises qui comprennent les premières l'ampleur d'une impréparation habilement dissimulée par la propagande. Dans l'Ouest, cette remise en question progressive du caractère désintéressé et durable de l'intégration des réfugiés commence à poindre en 1915, spécialement sur le littoral où la perspective d'un redémarrage de la saison estivale est dans tous les esprits. À Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine, beaucoup de propriétaires ont ainsi accepté, en début de guerre, d'héberger des réfugiés contre des loyers dérisoires voire parfois gracieusement. À l'approche de l'été, ils dénoncent ces conventions établies au rabais, sans échéance

50. ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du sous-préfet de Dinan, 6 octobre 1914.

51. ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du député Baudet, 6 octobre 1914.

52. ADLA, 2 Z 608, courrier du 5 septembre 1914.

53. RIMBAUD, 1916, p. 41.

et dans l'optique d'une guerre dont il était alors unanimement admis qu'elle ne devait pas durer au-delà de l'année 1914. Le contrôleur local des réfugiés appuie d'ailleurs cette prétention qu'ils affichent « de reprendre la libre disposition de leurs immeubles pour essayer d'en retirer un gain légitime⁵⁴ ». Quelques mois ont donc suffi pour voir ressurgir les intérêts particuliers et les règles du marché qui, dans le secteur immobilier, n'échappe désormais plus à la réadaptation des offres aux demandes des réfugiés, dont certains ne subsistent que chichement grâce à la portion congrue des allocations. Ainsi, sauf à bénéficier de locaux publics mis gracieusement à leur disposition, ils vont subir une forme de redistribution socio-spaciale, réservant aux plus aisés les logements cossus des quartiers bourgeois des villes ou des stations balnéaires et condamnant les plus précaires aux taudis hétéroclites mais bon marché des quartiers populaires ou des villages de l'intérieur.

L'allongement de la guerre impacte donc rapidement les relations entre réfugiés et communautés accueillantes. « Les ressources de chacun ont des limites, écrit justement l'abbé rouennais Lesergeant, et l'élan de pitié généreuse que suscitent les grandes crises a droit, la crise passée, à un temps d'arrêt. La charité est une flamme qui, après avoir jeté son éclat, décroît naturellement quand vient à disparaître son aliment⁵⁵. » Et son aliment principal résidait dans l'élan d'empathie qui avait présidé aux réceptions de convois. Malgré les efforts d'une certaine presse pour maintenir la flamme de la compassion, chacun retourne vite à ses préoccupations et la tension s'installe peu à peu entre autochtones et migrants. Eux-mêmes n'ont d'ailleurs pas hérité de leur destin partagé un attrait prononcé pour la cohésion. Pour Isabelle Rimbaud, les « exodiens⁵⁶ » fonctionnent en mode tribal et les souffrances de la route « ont retiré à ces malheureux tout goût de voisinage⁵⁷ ».

La défiance grandissante entre accueillants et accueillis trouve sa principale traduction dans le registre sémantique. Car si les rixes sont rares, le poids des mots éclaire les tensions et stigmatise le réfugié. Dès le mois d'août 1914, une vague d'espionnisme irrationnel a déferlé sur l'arrière, caractéristique de ces *conspiracy mentalities*⁵⁸ des temps de crises où l'exorcisation des peurs passe par la désignation d'un bouc-émissaire, d'une minorité malfaisante, d'un espion dissimulé ou d'un ennemi de l'intérieur. Le réfugié subit alors cette suspicion naturelle qui

54. *Le Journal de Fougères*, 3 juillet 1915.

55. LESERGEANT, 1919.

56. Expression empruntée à Jean-Pierre Azéma.

57. RIMBAUD, 1916, p. 107.

58. MOSCOVICI, 2007.

s'attache toujours aux errants. Certes, on lui reproche surtout d'être oisif, exigeant, différent, mais l'attaque porte davantage si elle dévie vers l'accusation identitaire. La pire injure consiste alors à l'assimiler à l'ennemi, à l'image de ces Normands apostrophant des réfugiés accueillis dans leur village : « Nous, nous sommes de Bayeux, on sait qui nous sommes, vous, on ne sait pas qui vous êtes, vous venez des pays boches⁵⁹. » Sans doute celles et ceux qui qualifient alors les réfugiés de « boches du Nord » ou de Prussiens n'ont-ils pas les connaissances géographiques suffisantes pour donner sens à cette accusation⁶⁰. Il s'agit davantage d'une injure suprême proférée à l'encontre de compatriotes qui, à l'exception des rapatriés de 1917, n'ont jamais été « infectés » par le contact avec les Allemands puisqu'ils les ont justement fuis. Le but de ces invectives infamantes est la mise en altérité de la minorité migrante à qui est dénié tout droit de s'intégrer dans la communauté. Bien que sévèrement condamnées par la loi⁶¹, ces stigmatisations particulièrement blessantes n'en traduisent pas moins un rejet qui va grandissant et que l'on peut quantifier grâce aux enquêtes de 1917.

À cette date, tirant les leçons de l'impréparation des premières semaines, les préfets anticipent l'afflux potentiel de nouveaux réfugiés que la probable reprise des grandes offensives laisse craindre. Des sondages sont réalisés auprès des autorités municipales, qui en disent long sur ce que l'on peut désormais qualifier de front du refus. Dans les communes intérieures des Côtes-du-Nord⁶² ou en Vendée⁶³, où les sources sont les plus complètes, les trois quarts des maires rejettent tout nouvel accueil. En ville comme en campagne, on crie à « l'invasion », même dans des localités où la part des réfugiés dans la population totale ne dépasse pas 2 %. Et lorsqu'à partir de février 1918, des dizaines de milliers de nouveaux réfugiés affluent à nouveau dans l'Ouest, comme partout ailleurs en France, sans grandes effusions cette fois, la question de leur répartition devient un véritable casse-tête. Si leur nombre est difficilement quantifiable, on peut considérer qu'il a plus que doublé entre l'automne 1914 et le printemps 1918, passant de peut-être 60 000 à environ 150 000 dans les 7 départements de notre zone d'étude. Déjà complexe

59. *Le Rémois*, 29 septembre 1918.

60. Philippe Nivet ou Annette Becker considèrent que le rejet des réfugiés traduit un patriotisme exacerbé, ceux-ci étant suspectés d'avoir, au contact des Allemands, été contaminés par un germe de « bochitude ». Voir SARRAZIN, 2014.

61. *L'Union libérale* du 4 novembre 1917 relate ainsi un arrêt du juge de paix du IX^e arrondissement de Paris qui condamne ce type d'injures de lourdes amendes.

62. ADCA, 4 Z 138, Réfugiés 1914-1918, arrondissement de Loudéac.

63. Archives départementales de Vendée (ADV), R 731, enquêtes de novembre 1917.

durant les premières semaines, leur installation contraint les préfets, qui disposent enfin d'un ensemble d'instructions très précises⁶⁴, à jouer sur deux registres.

Le premier est la fermeté. Les autorités se montrent implacables avec les quelques élus qui osent braver l'autorité de l'État en refusant d'accueillir les contingents qui leur ont été affectés. À Lancieux, dans les Côtes-du-Nord, le maire se flatte impunément d'avoir laissé à la rue les 30 rapatriés dont l'hébergement lui incombait⁶⁵. Son collègue de Plourivo, qui en a fait de même, est menacé de révocation par le préfet qui précise avoir déjà eu recours à cette sanction à plusieurs reprises⁶⁶. Mais cette fronde des élus s'exprime plutôt par voie épistolaire et dans les faits, malgré l'extrême tension, les réfugiés sont à peu près partout pris en charge. La même intransigeance préfectorale répond aux discriminations scandaleuses dont souffrent les réfugiés dans l'accès au logement, spécialement dans les grandes villes les plus pourvoyeuses d'emplois. À Nantes, saturée d'une population flottante incontrôlable, le réfugié est malvenu. Les loyers qu'on lui propose y atteignent des sommets invraisemblables, inspirant le dégoût au comité de secours local qui écrit en avril 1918 : « Monnayer la misère de ses compatriotes victimes d'une guerre dont le sort vous a fait indemne, nous ne craignons pas d'appeler répugnante une telle conduite⁶⁷. » Bien vaine est sa colère car dans la même ville continuent de fleurir, sur les portes des logements locatifs, des affichettes sur lesquelles sont inscrites : « Les réfugiés sont priés de s'abstenir⁶⁸. »

Le second registre utilisé par les préfets consiste en une remise en cause d'un des principes fondateurs de la politique d'intégration des réfugiés, celui du logement chez l'habitant, jugé plus fraternel. Jusqu'alors limité à un accueil transitoire et à des cas exceptionnels, le cantonnement collectif s'impose peu à peu comme une nécessité. Ce revirement est un véritable crève-cœur pour les autorités mais le risque est trop grand, à multiplier les oukases à l'encontre des communes récalcitrantes, de voir les cas d'abandons se multiplier et la solidarité nationale voler publiquement en éclat. Tenant bon face aux élus, les préfets introduisent cependant dans leur politique une forte dose d'hébergements collectifs. Le tableau n'y est guère reluisant. Hôtels désaffectés, moulins insalubres, casernes militaires,

64. « Instructions portant fixation du régime des réfugiés », *Journal Officiel de la République Française*, 17 février 1918.

65. ADCA, 10 R 164, réfugiés : hébergement, matériel, locaux, courrier du préfet d'Ille-et-Vilaine, 13 janvier 1919.

66. ADCA, 10 R 164, courrier du 20 octobre 1918.

67. *L'Ouest-Éclair*, 1^{er} avril 1918.

68. ADLA, 2 R 713, rapport sur le fonctionnement du comité de secours, 1919.

baraques Adrian, prisons et même wagons ferroviaires abandonnés en voie de garage, tout est expérimenté pour pallier le manque d'hébergeurs. À Pontrieux et Plouaret, dans les Côtes-du-Nord, des locaux militaires sont réquisitionnés et aménagés en cantonnements d'une capacité de plus de 1 000 personnes. Les médecins s'alarment au bout de quelques jours des risques d'épidémies : « Les baraquements ne [...] paraissent pas convenir à des vieillards et à des enfants : tous les jours, il y a à enregistrer des décès⁶⁹. » Plus symptomatiques encore sont ces « villages de réfugiés » en kit que les préfets se voient proposer. D'une capacité variant de 700 à 1 200 personnes, leurs dossiers techniques ne laissent aucun doute sur le fait que, derrière leur appellation quelque peu champêtre, ces agglomérations de baraques sont organisées « d'après les principes des camps de l'Intérieur et des Armées⁷⁰ ». Ces initiatives attestent bien de la faillite de la politique d'accueil des réfugiés chez l'habitant, laquelle se lit dans les chiffres. La grande majorité des 4 600 réfugiés accueillis dans les Côtes-du-Nord entre janvier et juillet 1918 le sont dans des cantonnements collectifs, les 5 plus importants en accueillant même à eux-seuls 2 500⁷¹.

Les ressorts multiples du rejet des réfugiés

Si la principale cause du rejet de ces expatriés est à trouver dans l'impréparation totale d'un État qui s'est accroché avant-guerre à ses certitudes d'un conflit bref et conquérant – une guerre sans réfugié donc – d'autres ressorts d'exclusion se conjuguent dès l'automne 1914.

Le premier est d'ordre socio-économique. En effet, la mobilisation a ponctionné près de 30 % de la population active masculine entre le 2 et le 18 août 1914, chiffre qui se porte à 63 % en 1918. La pénurie de main d'œuvre qui s'ensuit pèse immédiatement d'un poids disproportionné sur les départements ruraux. Car si le monde agricole représente un peu plus de 40 % de la population active masculine, il fournit 45 % des mobilisés qui forment le gros des troupes d'infanterie. Or, nul n'a prévu que l'économie soit privée aussi durablement de ces bras, pas même les principaux intéressés. « Comme la guerre se terminera bientôt par une victoire éclatante de nos armes, nous serons de retour et nous pourrons

69. ADCA, 10 R 169, correspondance, rapport du médecin major de 1^{ère} classe Lemarchand sur le cantonnement de Plouaret, 10 avril 1918.

70. ADCA, 10 R 164, hébergement, matériel, locaux, 1914-1921, notice sur la création et l'aménagement des villages de réfugiés.

71. ADCA, 10 R 165, Réfugiés, listes et statistiques diverses.

battre les récoltes, ce qui serait trop dur pour vous » clame ainsi à ses proches un conscrit de Saint-Méloir-des-Bois, dans les Côtes-du-Nord⁷². Dans notre zone d'étude, 788 000 hommes sont mobilisés durant la guerre, dont 475 000 issus d'un monde agricole qui compte moins d'inaptes qu'ailleurs. Dans pareil contexte, les migrants font d'emblée figure de potentielle main d'œuvre supplétive. Mais une fois encore, le réfugié imaginé n'est pas au rendez-vous et ce décalage entre l'attendu et le réel inspire vite les préjugés sur leur paresse. Ces stigmatisations sont bien imméritées, car en réalité, 80 à 85 % des réfugiés hommes actifs travaillent, mais ils sont peu nombreux dans ces cortèges de déracinés où l'on compte près de 45 % d'enfants et 35 % de femmes et où la part des vieillards et des invalides est importante. « Dans ce troupeau humain, précipité d'un peu partout, écrit le Nantais Émile Gabory, il se rencontra des incapacités singulières. Vieillards, sans famille, impotents, infirmes, [...] simples d'esprit⁷³. » Le maire de Coatsdout, dans les Côtes-du-Nord, décrit avec moins de tact le « lot » de réfugiés accueillis dans sa commune :

Il comprenait une folle et ses deux enfants, dont l'un à la mamelle ; six infirmes, des mineurs et des ouvriers métallurgistes ou soi-disant tels, trois jeunes filles qu'il serait exagéré d'appeler charmantes et couronnant le tout, comme une perle sur le fumier, une Novice qui avait été prise dans les remous et venait échouer sur nos côtes⁷⁴.

De fait, les populations accueillantes ont placé trop d'espoir dans ces masses d'individus inadaptés aussi bien physiquement que professionnellement à leurs besoins. Là où les employeurs attendent des bras accoutumés aux travaux des champs surviennent des ouvriers d'usine et des mineurs. Dans l'urgence, l'État n'a pu penser une répartition rationnelle des réfugiés tenant compte des besoins spécifiques à chaque région. Eut-il pu seulement y parvenir ? Parmi les réfugiés du Nord, les plus nombreux, seuls 15 % sont paysans lors même que, sur l'ensemble des départements de l'Ouest, les mobilisés qu'ils doivent remplacer sont issus à 66 % du monde agricole. Que pèse ainsi, même dans un département plus industrialisé comme la Loire-Inférieure, le petit millier de réfugiés agriculteurs au regard des 28 000 bras manquants aux travaux des champs ? Les préfets en sont

72. ADCA, 1 T 402, notice communale de Saint-Méloir-des-Bois.

73. GABORY, 1921, p. 129.

74. *L'Électeur des Côtes du Nord*, 23 octobre 1915.

conscients, qui connaissent le décalage socioprofessionnel entre les populations du Nord et de l'Est et celle de l'Ouest.

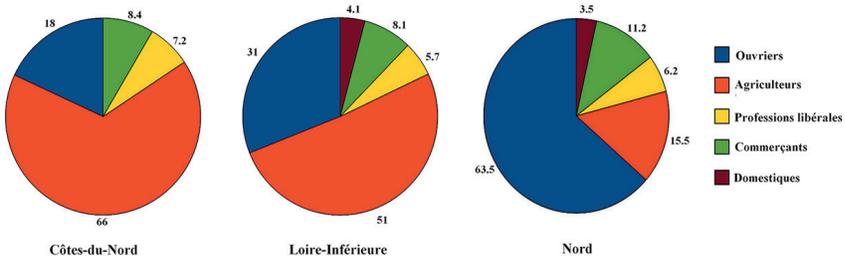


Illustration 3

Comparaison des profils socioprofessionnels des populations actives
des Côtes-du-Nord, de Loire-Inférieure et du Nord

Chiffres issus de Reclus Odilon, 1913-1915, *Atlas de la plus grande France*, Attinger frères,
Paris, 160 p.

Ils reçoivent du reste de nombreux courriers de réfugiés se lamentant d'avoir été envoyés dans des régions « où il n'y a pas d'industrie⁷⁵ ». Celui des Côtes-du-Nord confesse, dès l'été 1915, l'impact de cette distorsion sur l'intégration des migrants :

Il y a lieu [...] d'observer que ces réfugiés ne trouvent pas l'occasion d'exercer leur profession dans les Côtes-du-Nord, département presque exclusivement agricole et ne rendent par conséquent presque aucun service aux populations qui, de ce fait, témoignent peu d'empressement à les accueillir⁷⁶.

Les critiques fusent pourtant sur l'enrichissement de ces exilés oisifs et assistés, vivant au crochet de l'État. « Les réfugiés sont plus riches que nous, l'État leur sert des rentes qu'il nous est impossible de nous-même en bien travaillant⁷⁷ » écrit en 1917 ce maire de Loire-Inférieure, résumant un sentiment

75. ADV, R 689, enquêtes sur les nécessiteux, courrier d'un réfugié au comité de secours du Nord, octobre 1915.

76. ADCA, 10 R 169, correspondance avec le ministre de l'Intérieur, courrier du préfet, 11 septembre 1915.

77. ADLA, 3 Z 57, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, courrier du maire de Sion, 29 mars 1917.

général bien éloigné de la réalité car, en l'occurrence, les allocations qui leur sont versées sont identiques à celles que perçoivent les familles de mobilisés, et elles sont loin d'enrichir.

Derrière ces critiques, nourries d'anecdotes malveillantes sur les fraudes aux allocations, se cache une antipathie plus culturelle. Dans ces terres rurales de l'Ouest, le réfugié tel qu'on l'avait subrepticement fantasmé devait réunir tous les critères de l'intégration réussie : catholique pratiquant, sain de corps et d'esprit, sociable et d'une parfaite moralité. Pour que la greffe prenne, l'expatrié doit donc accepter son acculturation à son nouveau milieu en calquant ses représentations et ses modes de vie sur ceux de ses bienfaiteurs. Or, la France des années 1910 fait encore figure de mosaïques de cultures dont la compatibilité n'est pas garantie, à en croire l'inspecteur général Imbert, en charge du dossier des réfugiés au gouvernement :

Au lieu d'habiter dans des maisonnettes en briques, aux toits de tuiles, au sol carrelé, comme dans les départements du Nord, (les réfugiés) demeurent, à la campagne, dans des maisons couvertes en chaume, dont le sol est en terre battue ; au lieu du fourneau traditionnel, ils n'ont que des cheminées ; au lieu du chauffage à la houille, ils ne trouvent que le chauffage au bois ; au lieu enfin de boire de la bière, ils doivent se contenter de cidre. Ces changements dans leurs habitudes n'ont pas été, je le répète, sans les surprendre et leur faire exprimer quelques inquiétudes⁷⁸.

Il ne faut pas minorer le poids de ces décalages dans le désamour entre ces communautés dont la défiance, souvent mutuelle du reste, repose sur des préjugés stéréotypés associant les réfugiés à un ensemble de tares quasiment congénitales incluant la saleté, le manque d'éducation et de piété, l'amoralité et même l'alcoolisme, dont on sait quel fléau il représente pourtant chez leurs hôtes bretons. Ces tentations de l'amalgame reposant sur des clichés discriminatoires n'épargnent pas même celles et ceux qui, dans les structures humanitaires, s'impliquent avec un réel souci de réflexivité et d'interrelations destinées à mieux connaître au préalable celui qu'on secoure. Louise Weiss en fournit un exemple démonstratif, elle qui ne ménage pas ses efforts pour accueillir et installer une vingtaine de réfugiés dans sa commune de Saint-Quay-Portrieux sans parvenir vraiment à effacer les préjugés sociaux, culturels non plus que de genre ni de génération. Sa meilleure volonté bute ainsi sur des antipathies très concrètes qui la laissent incrédule face aux

78. Ministère de l'Intérieur, 1920.

attentes de ses hôtes « auxquels paraissaient essentiels des problèmes inconnus aux agrégés⁷⁹ ».

Au final, ces distorsions entre réfugiés et autochtones revêtent une ultime traduction, celle de la volonté d'un retour anticipé au pays. En Loire-Inférieure, plus de 12000 demandes de transports sont ainsi adressées à la préfecture entre janvier 1918 et mars 1919, soit 40 % du total des réfugiés recensés, auxquels il conviendrait d'ajouter toutes celles et ceux qui choisissent de regagner seuls leur domicile, sans se déclarer et en anticipant l'autorisation des autorités. Le choix du retour dans sa « petite patrie⁸⁰ », avec toutes les difficultés qu'il comporte en termes de relogement et de reconstruction, ne reflète-t-il pas autant une réponse au profond mal du pays que l'échec d'une expatriation qui n'a pas fonctionné ?

Réfugiés, sentiment national et culture de guerre

En tout début de guerre, un chroniqueur beauvaisien, étonnamment visionnaire, écrivait : « Les Français se sont installés dans la guerre comme dans une maison neuve⁸¹. » De fait, l'allongement de la guerre révèle graduellement combien celle-ci, dans les années qui la précèdent, a été mal imaginée par les élites en charge d'en planifier les contours militaires, économiques, sociaux et culturels⁸². L'exode puis l'intégration des réfugiés constituent l'une de ces nouveautés tragiques et imprévues. Comprendre les ressorts de leur exclusion est une tâche complexe, incompatible avec toute approche théorique simpliste et monocausale. De puissants freins socio-économiques ont sans doute pesé mais le rejet dont ces expatriés ont été victimes questionne plus profondément le sentiment national et la culture de guerre. Dans les régions rurales les plus enclavées, l'intrusion de ces premiers migrants de masse impose une ouverture brutale à la diversité nationale. Elle constitue aussi une sorte de test grandeur nature de l'efficacité des liens nationaux, en confrontant le concept théorique de sentiment national, diffusé de manière verticale par l'État et l'élite de la société civile, aux réalités de la diversité culturelle que constitue une nation française dont les composantes régionales s'ignorent mutuellement. Dans ce processus de légitimation d'une communauté nationale culturellement homogène, l'école joue évidemment un rôle central. Mais,

79. WEISS, 1968, p. 183.

80. Voir sur cette notion CHANET, 1996 et plus récemment BOURLET *et al.*, 2013.

81. BECKER, 1980.

82. Sur « l'imagination de la guerre », voir « La guerre imaginée » *in* BECKER *et al.*, 1994, p. 47-87.

dans l'Ouest comme partout ailleurs, la scolarisation obligatoire est encore récente et beaucoup d'enfants quittent l'institution scolaire très jeunes. L'absentéisme y constitue en outre un fléau persistant⁸³. Elle ne peut donc encore jouer correctement son rôle de transmission des *habitus* fondant ce que Michael Billig appelle le *banal nationalism*⁸⁴. Par ailleurs, seuls les habitants des grandes villes et des ports sont familiers des migrations et se sont frottés de longue date à des compatriotes lointains. Les populations rurales, pour leur part, ont de leur espace national une conception théorique beaucoup plus floue et singulièrement élastique. Il n'est pas rare qu'un maire recense comme étrangers les « étrangers à la commune », ni qu'un organe de presse local n'informe ses lecteurs de l'arrivée imminente de centaines d'« étrangers français⁸⁵ ». Durement touchées par la mobilisation et saignées par les premiers combats qui affectent l'infanterie, les campagnes de l'Ouest se replient donc sur l'horizon le plus rassurant, celui de la communauté villageoise. Car, si l'identification nationale aspire à devenir primordiale, d'autres identités collectives ou individuelles la concurrencent encore, qui peuvent, en cas de crise et de fragilisation du cadre social habituel, prendre le pas sur une appartenance nationale plus lointaine, plus théorique et moins charnelle. En l'absence des hommes actifs, qui restent les piliers de ces communautés dans une société où le régime de genre est toujours patriarcal, le repli sur soi constitue la réponse la plus adéquate de ces populations à une situation émotionnellement bouleversante. S'instaure alors un climat de doute qui suscite, vis à vis de la nouveauté, de l'étrangeté ou de l'altérité, des sentiments mêlés de crainte, de mépris voire de haine. Les réfugiés participent de ces intrusions non annoncées et non désirées, incitant alors les autochtones à se retirer « dans un monde clos dont on colmaterait soigneusement les accès⁸⁶ ». Chacun, réfugiés comme autochtones, s'y recrée un entre-soi rassurant, loin de cette culture commune et uniforme dont George Duhamel doutait aussi de l'existence :

Je veux bien reconnaître qu'un herbager du Calvados est, par l'ensemble des caractères psychologiques, presque aussi différent d'un mineur de Lens qu'un Mexicain d'un Chinois. Ainsi nous apparaît la France, dont l'admirable unité est formée d'éléments fort

83. RICHARD, 2020.

84. BILLIG, 1995.

85. *Le Granvillais*, 22 août 1914.

86. LEQUIN, 1988.

divers que la civilisation mécanique semble avoir quelque peine à passer au conformateur⁸⁷.

Mais si la guerre révèle indéniablement les fragilités d'une conscience nationale inachevée, elle participe aussi à donner corps à l'espace France. La nation, encore trop abstraite en milieu rural, se découvre à elle-même grâce à ces flux massifs d'émigrants et de combattants par l'intermédiaire desquels chacun, dans son quartier, dans son village comme dans sa tranchée, est amené à côtoyer ses compatriotes les plus lointains et, par-delà l'attachement charnel à sa petite patrie, à donner corps à cette grande patrie partagée. Quant à savoir si ce brassage démographique et les confrontations humaines qui s'en sont suivies ont suffi pour accélérer sur le court terme la construction d'une solidarité nationale pleinement assumée, l'analyse de l'exode de 1940 permet, à tout le moins, d'en douter⁸⁸.

Bibliographie

ALARY ÉRIC, 2010, *L'Exode. Un drame oublié*, Perrin, Paris, 468 p.

AMARA Michaël, 2008, *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale en France, en Angleterre et aux Pays-Bas*, éditions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 422 p.

BECKER Jean-Jacques, 1980, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, Paris, 317 p.

BECKER Jean-Jacques, WINTER Jay, KRUMEICH Gerd, BECKER Annette & AUDOIN-ROUZEAU Stéphane (dir), 1994, *Guerre et cultures*, Armand Colin, Paris, 445 p.

BERTIER DE SAUVIGNY (de) Albert, 1994 [1934], *Pages d'histoire locale 1914-1919. Notes journalières et souvenirs*, Association Soissonnais, 14-18, 523 p.

BILLIG Michael, 1995, *Banal Nationalism*, Sage publication, London, Thousand Oaks, New Dehli, 208 p.

87. DUHAMEL, 1949.

88. Sur l'exode de 1940, le cas de l'Ouest a fait l'objet d'une seule étude pionnière : MEYNIER, 1950. À l'échelle nationale, voir le travail de ALARY, 2010.

BOURLET Michaël, LAGADEC Yann & LE GALL Erwann (dir), 2013, *Petites Patries dans la Grande Guerre*, PUR, Rennes, 250 p

CHANET Jean-François, 1996, *L'École républicaine et les petites patries*, Éditions Aubier, Paris, 427 p.

CHENU Charles-Maurice, 1932, p. 81-82.

COUROUBLE Lucienne, 2014, *Les carnets de guerre de Lucienne Courouble 14-18*, <http://www.chtimiste.com/carnets/Courouble/Lucienne%20Courouble%201914%201916.htm> (consulté le 10 juin 2021).

DAUZAT Albert, 1919, *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, La Renaissance du Livre, Paris, 283 p.

DESAGNEAUX Henri, 1971, *Journal de guerre 14-18*, Denoël, Paris, 294 p.

DROIT Jean, 1991, *Témoin d'outre-guerre*, Éditions du Rocher, Paris, 184 p.

DUHAMEL Georges, 1949, *La Pesée des âmes*, Mercure de France, Paris, 334 p.

GABORY Émile, 1921, *Les Réfugiés chez nous*, Berger-Levrault, Paris, 255 p.

GABORY Émile, 1923, *Les Enfants du Pays Nantais et le XI^e Corps d'Armée*, Perrin, Paris, 4 vol., 2414 p.

GENEVOIX Maurice, 1916, *Sous Verdun*, Hachette, Paris, 269 p.

HUBER Michel, 1931, *La Population de la France pendant la guerre 1914-1918*, PUF, Paris, 1025 p.

HORNE John & KRAMER Alan, 2011, *1914. Les Atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, Paris, 674 p.

JACOBZONE Alain, 1988, *En Anjou loin du front*, Ivan Davy, Vauchrézien, 326 p.

LEQUIN Yves, 1988, *La Mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration*, Larousse, Paris, 479 p.

- LESERGEANT Maurice (Abbé), 1919, *À Rouen pendant la guerre 1914-1919. La permanence des réfugiés*, Imprimerie de la Vicomté, Rouen, 144 p.
- MEYNIER André, 1950, *Les Déplacements de la population vers la Bretagne en 1940-1941*, Les Nourritures terrestres, Rennes, 101 p.
- Ministère de l'Intérieur, 1920, *Rapport présenté au ministère de l'Intérieur par l'IGSA*, Paris, Imprimerie des Journaux Officiels.
- MOSCOVICI Serge, 2007, « Réflexions sur la popularité des “conspiracy mentalities” », Conférence internationale sur les représentations sociales, Rome.
- NIVET Philippe, 2004, *Les Réfugiés français de la Grande Guerre. Les « Boches du Nord »*, Economica, Paris, 598 p.
- POPELIER Jean-Pierre, 2014, *Le Premier exode. La Grande guerre des réfugiés belges en France*, Vendémiaire, Paris, 160 p.
- RIMBAUD Isabelle, 1917, *Dans les remous de la bataille. Charleroi et la Marne*, Chapelot, Paris, 261 p.
- RIMBAULT Paul (Capitaine), 1916, *Journal de campagne d'un officier de ligne*, Berger-Levrault, Paris, 272 p.
- RIEZLER Kurt, 1944, “The Social Psychology of Fear” in *The American Journal of Sociology*, n° 49, 6, pp. 489-498.
- RICHARD Ronan, 2004, *La Nation, la guerre et l'exilé : représentations, politiques et pratiques à l'égard des réfugiés, des internés et des prisonniers de guerre dans l'Ouest de la France durant la Première Guerre mondiale*, Thèse de doctorat non publiée, université de Rennes 2, Rennes, 1196 p.
- RICHARD Ronan, 2020, « Guerre et refus d'école. L'exemple du grand Ouest français en 1914-1914 » in CAHON Julien & MICHEL Youenn, *Refus et refusés d'école*, PUG, Grenoble, p 21-33.

SALSON Philippe, 2013, *1914-1918 les années grises : l'expérience des civils dans l'Aisne occupée*, Thèse de doctorat non publiée, université Montpellier III, Montpellier, 1103 p.

SARRAZIN Olivier, 2014, *Les Boches du Nord*, Les Docs du Nord, Pictanovo

TOUDOIRE-SURLAPIERRE Frédérique & HEGELE Silvia (dir.), 2021, *Les Voix des femmes immigrées*, Éditions Orizons, Paris, 304 p.

WEISS Louise, 1968, *Mémoire d'une Européenne*, t. 1 : 1893-1919, Payot, Paris, 316 p.

YERTA Marguerite, 1917, *Les Six Femmes et l'invasion (août 1914-février 1916)*, Plon, Paris, 289 p.

Journaux

Journal Officiel de la République Française, 17 février 1918, « Instructions portant fixation du régime des réfugiés ».

L'Éclaireur Dinannais, 5-6 septembre 1914.

L'Électeur des Côtes du Nord, 23 octobre 1915.

Le Granvillais, 22 août 1914.

Le Journal de Fougères, 3 juillet 1915.

Le Mercure de France, 16 mai 1918, p. 376-377.

L'Ouest-Éclair, 27 août 1914.

L'Ouest-Éclair, 1^{er} avril 1918.

Le Rémois, 29 septembre 1918.

L'Union libérale du 4 novembre 1917.

Archives

ADCA, Archives départementales des Côtes d'Armor (ADCA), *Bulletin paroissial de la paroisse Sainte-Anne de Robien* (St-Brieuc), n° 41, 6 septembre 1914.

ADCA, 1 T 402, notice communale de Saint-Méloir-des-Bois.

ADCA, 4 Z 138, Réfugiés 1914-1918, arrondissement de Loudéac.

ADCA, 10 R 164, hébergement, matériel, locaux, 1914-1921, notice sur la création et l'aménagement des villages de réfugiés.

ADCA, 10 R 164, courrier du 20 octobre 1918.

ADCA, 10 R 164, réfugiés : hébergement, matériel, locaux, courrier du préfet d'Ille-et-Vilaine, 13 janvier 1919.

ADCA, 10 R 165, Réfugiés, listes et statistiques diverses.

ADCA, 10 R 165, Instructions, circulaires, affiches et arrêtés).

ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du député Baudet, 6 octobre 1914.

ADCA, 10 R 169, correspondances préfet, lettre du sous-préfet de Dinan, 6 octobre 1914.

ADCA, 10 R 169, correspondance avec le ministre de l'Intérieur, courrier du préfet, 11 septembre 1915.

ADCA, 10 R 169, correspondance, rapport du médecin major de 1^{ère} classe Lemarchand sur le cantonnement de Plouaret, 10 avril 1918.

ADLA, Archives départementales de Loire-Atlantique, 2 R 641, affaires à traiter, rapport du préfet, 31 août 1914.

ADLA, 2 R 713, rapport sur le fonctionnement du comité de secours, 1919.

ADLA, 2 Z 608, courrier du 5 septembre 1914.

ADLA, 3 Z 57, fonds de l'arrondissement de Paimboeuf, courrier du maire de Sion, 29 mars 1917.

ADV, Archives départementales de Vendée, R 731, enquêtes de novembre 1917.

ADV, R 689, enquêtes sur les nécessiteux, courrier d'un réfugié au comité de secours du Nord, octobre 1915.

Archives municipales de Cherbourg, Carton 251, Réfugiés, Guerre de 14-18.

Archives du Service historique de l'armée de terre, 5 N 84, télégramme du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, septembre 1914.

Résumé : Durant la Première Guerre mondiale, entre 2 et 3 millions de réfugiés, chassés par les combats, choisissent l'exil. Dans l'Ouest de la France, 150 000 évacués, réfugiés ou rapatriés sont ainsi accueillis. Dès l'automne 1914, leur intégration suscite des difficultés, mineures au début mais qui s'accroissent à partir de 1915. Dans un contexte de guerre dont nul n'a prédit l'allongement, leur profil socio-culturel est vite considéré comme incompatible avec les attendus de populations autochtones majoritairement rurales et peu accoutumées à cette « découverte de la différence ».

Mots-clefs : Histoire, guerre, Première Guerre mondiale, exode, migrations, réfugiés, solidarité, sentiment national.

From Uprooting to Exclusion: First World War Refugees in the French Rural West

Abstract: During the First World War, between 2 and 3 million people choose exile, chased away by the fights. In West of France, 150 000 evacuees, refugees or repatriates are in this way welcomed. From autumn 1914, their integration causes difficulties, minor at the beginning but which become more important from 1915. In a context of prolonged war which nobody has predicted, their sociocultural profile is quickly considered as incompatible with the expectations of native populations, mainly rural and unaccustomed to this "discovery of the difference."

Keywords: History, war, World War One, Exodus, Migrations, Refugees, Solidarity, National sentiment.